



Congés, préavis et démission

Par **jawadbe**, le **26/06/2009** à **17:59**

Bonjour,

J'ai démissionné le 25 juin, j'ai un préavis de 3 mois, ma société impose 3 semaines de congés au mois d'août pendant le préavis, j'ai été informé de ces dates avant ma démission. Ces congés décalent-ils la fin de mon préavis?
Si oui, suis-je obligé de la poser?

Par **Visiteur**, le **26/06/2009** à **18:21**

bonsoir,

[citation]Ces congés décalent-ils la fin de mon préavis?[/citation]
oui et vous êtes obligés de les prendre vu qu'ils ont été posés avant votre démission.

[citation]Si oui, suis-je obligé de la poser?[/citation]

de poser la quoi ?

Par **jawadbe**, le **26/06/2009** à **21:01**

suis obliger de prendre ces congés

Par **jawadbe**, le **26/06/2009** à **21:23**

puis -je annuler des congés poser avant d'avoir poser ma démission?

Par **Visiteur**, le **27/06/2009** à **08:29**

vous dites que vous avez démissionné le 25 juin trop tard pour annuler.. les congés ont été posés avant la démission...

voyez avec votre patron si il veut bien vous les annuler et vous les payer !!!
(la société ferme au mois d'août ?)

Par **jawadbe**, le **27/06/2009** à **18:05**

Non mais les congés du mois d'août sont imposés par la société, et j'ai posé les dates obligatoires mais je n'ai pas encore reçu de réponse de la part du service paie donc j'ai envoyé un mail pour en demandé l'annulation.

Compte_tenu de ces éléments puis-je encore espérer annuler ces congés pour éviter de décaler la fin de mon préavis

Par **Visiteur**, le **27/06/2009** à **18:51**

[fluo]Compte_tenu de ces éléments puis-je encore espérer annuler ces congés pour éviter de décaler la fin de mon préavis[/fluo]

je sais que le patron ne peut pas annuler les congés 1 mois avant la date des congés... mais pour le salarié je ne sais pas...!! désolée...

on va lancer un sos à mes collègues du forum ??????